



PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire saison 2024/2025 du 2 Novembre 2025

L'Assemblée Générale du Comité Départemental des Sociétés de Tir de la Moselle s'est réunie le dimanche 2 Novembre 2025 à 10 h 00 dans la salle de réunion de l'Eurostand à Volmerange-les-Mines sous la présidence de M. Jean-Marc CODATO.

Étaient présentes : 15 Sociétés sur 34

Etaient représentées : 1 Société sur 34

Total : 16 Sociétés sur 34, avec 93 voix sur 190

L'article 9 des statuts définit le quorum par le quart des Sociétés inscrites, soit 9 sur 34, représentant au moins le quart des voix, soit 93 sur 190. Cela étant largement atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents.

Le Président remercie également : M. Francis BERTRAND
M. Denis NOIRE

qui se sont portés volontaires pour être les scrutateurs de cette AGO. Leur charge est de faire viser la liste d'émargement, de contrôler les pouvoirs et de superviser les votes quand nécessaire.

Après avoir observé une minute de silence en mémoire de nos licenciés disparus, il est procédé à l'examen de l'ordre du jour.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 NOVEMBRE 2024

Pour débiter, le Président propose aux membres de l'Assemblée Générale, que tous les votes se fassent à main levée.

Mis aux voix, le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 est adopté à l'unanimité.

2. RAPPORT MORAL PAR LE PRESIDENT

La saison 2024 – 2025 a été un très bon cru.

Elle s'est terminée avec 7296 licenciés : 6877 Adultes et 419 Jeunes pour 34 clubs.

La population féminine représentait 11.25% soit + 0.15% que la saison précédente. Nous avons gagné 265 adultes et gagné 30 jeunes. (+ 295 soit + 4.2%). Ces résultats sont les meilleurs jamais enregistrés. Les années se suivent et se ressemblent.

Environ 46.5% des licenciés de Lorraine sont Mosellans et nous sommes en seconde position au niveau des départements de la région Grand Est.

Nous sommes actuellement 6661 licenciés avec 6334 Adultes et 327 Jeunes soit +268 par rapport à la même date de la saison passée avec + 266 Adultes et + 2 jeunes.

La saison passée, il y avait 10 EDT déclarées avec 140 jeunes, soit + 10.2%.

En ce qui concerne les Aides aux EDT nous avons étudié en commissions toutes les demandes reçues et nous avons d'une part accordé le prêt d'une carabine P500 au club de l'UST Volmerange et le prêt d'une carabine P800 junior au club de L.S. Rosselange

Vous trouverez toutes les informations dans le rapport en annexe

3. RAPPORT D'ACTIVITE par Emmy HITTINGER

3 réunions du Comité Directeur ont été organisées au cours de la saison 2024-2025 de même que le Critérium des Ecoles de Tir ainsi que l'organisation des Championnats Départementaux. Au cours de cette saison ont également eu lieu l'organisation de la rencontre Interdépartementale 10 m pistolet et carabine

Le Codep Tir 57 était présent le jour de l'ouverture de la Foire Internationale de Metz sur le stand de la Communauté des Communes de Cattenom et environs, ainsi que pour la fête des sports à Hettange-Grande, en juillet, avec le Club de l'UST Volmerange, pour faire des initiations avec des armes laser. Très forte participation lors des 2 journées.

Toutes les informations relatives à ces activités sont données sur le rapport en annexe

4. RAPPORT SPORTIF par Régis LEMAUR

Saison 2024/2025

Les résultats de toutes les compétitions sont donnés en annexe.

5. RAPPORT FINANCIER

Les comptes ont été distribués aux membres de l'Assemblée en cours de séance.

Le Trésorier présente le bilan financier clôturé au 31 août 2025.

La parole est ensuite donnée à Monsieur Denis PIRAUBE pour la lecture du Rapport de la Commission de contrôle.

6. RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE.

Le rapport constate la sincérité et la régularité des écritures ainsi que la conformité du compte de résultat, du bilan et des états annexes avec les données du livre comptable. La commission engage, par conséquent, l'Assemblée Générale à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 août 2025.

7. QUITUS AU COMITÉ DIRECTEUR ET AU TRÉSORIER.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport d'activité, du Rapport Financier et du Rapport de la Commission de Contrôle est appelée à voter et :

APPROUVE lesdits rapports, ainsi que le Bilan et le Compte de Résultat de l'exercice annuel clos le 31 août 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, de même que les opérations traduites par les comptes susvisés ou résumées dans les Rapports comme ayant été effectuées pendant ledit exercice.

Par ce vote, QUITUS entier et sans réserve est donné au Trésorier et au Comité Directeur pour la gestion de l'exercice clos le 31 août 2025.

Adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

8. RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE.

MM. Denis PIRAUBE et Pierre JAMMART se représentent comme membres de la Commission de Contrôle. Personne d'autre ne se présentant, le vote est organisé et l'Assemblée Générale vote à l'unanimité MM. PIRAUBE et JAMMART membres de la Commission de Contrôle pour la saison 2025-2026.

9. BUDGET PRÉVISIONNEL par Clément HITTINGER.

Le Trésorier présente le budget prévisionnel 2025-2026.

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité le budget prévisionnel, tel qu'il lui a été présenté et autorise le Comité de Direction à opérer, si nécessaire et dans la limite des crédits votés, les transferts budgétaires ou les modifications d'affectation imposés par le fonctionnement administratif ou technique du CODEP TIR 57.

10. PART CODEP DU COÛT DES LICENCES POUR LA SAISON 2026-2027.

La FFTir prévoit d'augmenter ses tarifs pour les licences Adultes et Jeunes.

La LIGUE prévoit également d'augmenter ses tarifs pour les licences Adultes et Jeunes

Après en avoir discuté en Comité et voté OUI à la majorité, nous avons proposé de faire une pause pour cette saison et de laisser les tarifs CODEP à leur valeur actuelle.

L'Assemblée Générale adopte cette proposition à l'unanimité.

11. CRITERIUM DES ECOLES DE TIR 2025-2026

Les dates sont les suivantes :

1 ^{er} tour	Samedi 07/02/2026	à	ATPN
2 ^e tour	Samedi 21/03/2026	à	DIEUZE
3 ^e tour	Samedi 02/05/2026	à	NITTING
Finale régionale	le dimanche 21/06/2024	à	EUROSTAND

Le quota minimum est de 60% de participation à ce Critérium, en nombre de jeunes déclarés en EDT, pour pouvoir prétendre à l'Allocation d'Aide aux Ecoles de Tir

12. EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE.

Nous avons réussi à former une Equipe Technique Départementale. Elle est composée pour l'instant de deux formateurs : Denis PIRAUBE et Jean RANDAZZO, ainsi que moi-même. 7 Séances de formation sont d'ores et déjà programmées avec un groupe de 6 jeunes carabiniers.

Dès que nous aurons trouvé un ou deux formateurs pistoliers nous ferons de même avec un groupe dédié.

La première séance est programmée pour le samedi 22 Novembre 2025

13. INFOS SUR LA SAISON 2025/2026

Nos projets pour les Ecoles de Tir pour cette saison sont les suivants :

Nous allons poursuivre :

- l'aide aux Ecoles de Tir
- le prêt d'armes Pistolet ou Carabine
- l'échange des cartouches pistolets et carabines ayant dépassé la date de validité
- la fourniture de vestes et de pantalons de tir pour les minimes

Concernant le prêt d'armes : vu que les délais sont très longs, certains avoisinent 1 année, nous avons voté en Comité l'achat de carabines et de pistolets par anticipation pour pallier ces délais. Ceci est une solution mais il y aura une marge d'erreur dans la mesure où nous devons prévoir ou prédire vos demandes.

Il existe peut-être une autre solution : chaque Club sait déjà s'il va déclarer une Ecole de Tir et s'il est éligible pour faire une demande de prêt d'arme. Nous mettrons par anticipation sur notre site le dossier de demande de prêt d'arme au plus tôt. Cela donne un mois de réflexion et de délai de passage devant votre Comité pour nous envoyer votre demande. Pour pouvoir bénéficier du prêt d'armes lors de la prochaine AG, il faudra bien sûr respecter les 5 conditions obligatoires liées à ce prêt.

Concernant la fourniture de vestes et de pantalons de tir : logiquement tous les minimes compétiteurs ont été dotés. Si par hasard un de vos minimes compétiteurs est passé entre les mailles du filet, vous pouvez nous en informer. Nous rappelons toutefois que cette mesure ne concerne que les clubs ayant une école de tir déclarée et que pour pouvoir déclarer une EDT il suffit d'avoir 5 jeunes et un formateur fédéral ou de s'engager à en faire former un dans la saison.

Les actions énoncées précédemment ont été acceptées par vote à l'unanimité

Tarifs des inscriptions aux Championnats Départementaux

Nous avons voté en Comité une révision des tarifs compte-tenu des différentes augmentations prévues par la Ligue et l'EUROSTAND. Cela concerne tous les pas de tir, les différentes salles ainsi que le bureau du CODEP TIR 57. De plus, il est prévu de nous facturer l'électricité consommée lors des championnats. Cette saison nous avons harmonisé les tarifs à 15 Euros pour la plupart, sachant que nous sommes en phase avec ceux de la Ligue qui, elle, ajoute en plus 50% pour les clubs n'ayant pas d'arbitre. Cette décision a permis à la Gestion Sportive d'afficher les prix sur ISISWEB qui apparaissent lors des inscriptions et qui vous permettent de générer les factures chiffrées et non à ZERO

14. INFORMATIONS DIVERSES

Le président nous informe qu'il ne va certainement pas se représenter pour la nouvelle mandature 2028-2032. Il pense que 48 années de bénévolat c'est très bien. Il en est de même pour Clément et Emmy HITTINGER.

Un appel fort est lancé, car ce sont tous les membres du Bureau qu'il va falloir remplacer. Il nous reste 3 ans pour pouvoir nous organiser au mieux et il reste encore deux places disponibles dans le Comité actuel. S'il faut des places de plus il nous suffit de coopter la ou les personnes et juste avant l'AG de la saison prochaine il suffira de faire une mini-AG extraordinaire pour voter l'augmentation du nombre de places composant notre Comité. L'AG ordinaire qui suivra immédiatement l'AG extraordinaire n'aura plus qu'à voter les membres cooptés qui entreront ainsi pleinement dans le Comité

15. REMISE DU TROPHEE FEDERAL.

Avant de clore l'assemblée générale, le Président demande à Francis RIBOLZI de bien vouloir le rejoindre afin de lui remettre le MERITE FEDERAL AU GRADE DE COMMANDEUR.

Cette médaille a été créée par la Fédération Française de Tir pour remercier et honorer ceux qui se sont dévoués ou se dévouent à la cause du tir ou pour services rendus au tir sportif. Toutes nos félicitations à M. RIBOLZI

16. REMISE DES ARMES PRETEES

Les présidents des clubs de Tir de l'UST Volmerange et de LORRAINE SPORT ROSSELANGE ont été invités à rejoindre le Président pour récupérer leur arme prêtée pour une durée de 2 ans.

17. LA PAROLE EST DONNEE AUX MEMBRES DE L'AG

N'ayant plus de questions et l'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie tous les participants et clôt l'Assemblée Générale ordinaire à 12h15

LA SECRÉTAIRE
Emmy HITTINGER

LE PRÉSIDENT
Jean-Marc CODATO



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CODEP TIR 57 DU 02 11 2025

RAPPORT D'ACTIVITE

Nous avons eu 3 réunions du Comité Directeur au courant de la saison 2024/2025 sur le site de Volmerange à l'EUROSTAND :

Le 15 Octobre 2024

Le 30 Novembre 2024

Le 22 Avril 2025

Nous avons organisé avec les clubs le Critérium des EDT. Ces épreuves se sont déroulées :

1^{ER} tour le 26/02/2025 à Thionville

2^{ème} tour le 15/03/2025 à Nitting

3^{ème} tour le 24/05/2025 à Bitché

Et la finale le 29/06/2025 à l'Eurostand à Volmerange les Mines.

Cette saison, c'est la Moselle qui était en charge de l'organisation de la rencontre Interdépartementale 10M Pistolet et Carabine. Cette rencontre s'est déroulée le 15 mars 2025 à Dieuze. Nous avons assisté à de beaux matchs. Classée en tête le matin, ce sont finalement nos amis vosgiens qui ont remporté le trophée. La Moselle classée juste derrière n'a pas démérité.

Au cours de ces réunions nous avons, entre autres, préparé l'organisation des Championnats Départementaux suivants :

Adultes 10m AIR les 30 Novembre et 1er Décembre 2024

EDT10 m le 09 Mars 2025

CDF des clubs EDT du 04/01/2025

CDF des clubs Adultes le 05/01/2025

T.A.R. les 15 et 16 Mars 2025

Armes Anciennes le 23 Mars 2025

Rimfire les 4 et 5 Avril 2025

25/50m les 26 et 27 avril 2025

S.M. les 17 et 18 Mai 2025

Félicitations et un grand merci à tous les tireurs ainsi qu'à tous les Clubs qui nous ont accueillis pour toutes ces rencontres.



FEDERATION FRANCAISE DE TIR
COMITE DEPARTEMENTAL DES SOCIETES DE TIR DE LA MOSELLE
2 Bis Ruelle de la Tannerie - Les Cyprès - 57120 ROMBAS
Email : president@codeptir57.fr



Le CODEP TIR 57 était présent au côté de la Ligue pour une journée d'initiation des visiteurs de la Foire Internationale de Metz sur le stand de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs de 9h30 à 23h00 pour une ouverture au public de 10h00 à 22h00. C'était le jour de l'ouverture et l'affluence était au RDV.

Les armes utilisées étaient les Carabines et les Pistolets laser de la Ligue.

Jean-Marc CODATO, Gérard GODEFROID et Dominique KAISER étaient les initiateurs.

Environ 250 initiations ont été réalisées durant cette journée.

Un flyer avec le plan de la Moselle illustrant les villes ayant un club de tir ainsi que les coordonnées des clubs a été mis à la disposition des visiteurs intéressés.

Le CODEP TIR 57 était également présent pour une action similaire au côté de l'UST Volmerange, venu en force. Il s'agissait cette fois de la Fête du Sport à Hettange-Grande en juillet.

Les armes appartenaient à l'USTV. Belle participation des visiteurs.

Merci



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU CODEP TIR 57 DU 02 11 2025

RAPPORT MORAL

La saison 2024 – 2025 est un très bon cru.

Elle s'est terminée avec 7296 licenciés: 6877 Adultes et 419 Jeunes pour 34 clubs.
La population féminine représentait 11.25% soit + 0.15% que la saison précédente.

Nous avons gagné 265 Adultes et gagné 30 jeunes. (+ 295 soit + 4.2%)

Ces résultats sont les meilleurs jamais enregistrés. Les années se suivent et se ressemblent.

Environ 46.5% des licenciés de Lorraine sont Mosellans et nous sommes en seconde position au niveau des départements de la région Grand Est.

Puisque nous sommes dans les effectifs, je vais vous en donner la situation à hier soir : nous sommes actuellement 6661 licenciés avec 6334 Adultes et 327 Jeunes soit +268 par rapport à la même date de la saison passée avec + 266 Adultes et + 2 jeunes.

La saison passée, il y avait 10 EDT déclarées avec 140 jeunes, soit + 10.2%.

En ce qui concerne les Aides aux EDT nous avons étudié en commissions toutes les demandes reçues et nous avons d'une part accordé le prêt d'une carabine P500 au club de l'UST Volmerange et le prêt d'une carabine P800 junior au club de LS ROSSELANGE, et d'autre part nous avons accordé des subventions au club de LS ROSSELANGE pour l'achat de matériel divers pour la somme totale de 3975€ : 3375€ pour les armes et 600€ pour l'achat de matériel.

Le Critérium des EDT s'est déroulé dans les clubs de l'ATPN, de NITTING et de BITCHE et je profite de l'occasion pour les en remercier une nouvelle fois. La finale s'est déroulée à l'Eurostand.

Si à ces aides nous ajoutons :

- Une première série de vestes et pantalons que nous allons distribuer à cette AG
- L'achat de plombs, médailles, trophées
- L'achat des armes distribuées à l'AG 2024 factures arrivées après le 31/08/2024
- L'achat de cartouches Air comprimé distribuées à l'AG 2024, raison idem à ci-dessus
- les coûts liés au Critérium des EDT
- le remboursement des engagements des championnats EDT

nous arrivons à la somme de 19183€.

Le traditionnel repas des Arbitres s'est déroulé le 09 novembre 2024. C'était convivial, tout le monde était content. Je profite de cette occasion pour remercier tous les arbitres ainsi que les membres de la Gestion Sportive pour leur efficacité et leur professionnalisme. Je charge Régis LEMAUER et Francis RIBOLZI de leur transmettre vos applaudissements.

En mars nous avons organisé les interdépartementaux 10M qui se sont déroulés à DIEUZE car c'était notre tour. Nous avons acheté une coupe souvenir pour chacun des 40 tireurs et un trophée pour chaque capitaine d'équipe et un autre pour chaque Président de CODEP. Je peux vous dire que l'après-midi a été plus que forte en émotion. L'ambiance était très conviviale. Nous avons été très bien reçu par l'équipe des bénévoles de DIEUZE.

Je félicite bien sûr tous les tireurs de l'équipe qui ont participé plus que dignement à cette rencontre et je voudrais y associer tous les tireurs qui se sont distingués en obtenant des médailles aux divers Championnats, aux Championnats de France et dans toutes les rencontres internationales, d'une part, mais je voudrais aussi remercier, d'autre part, tous nos compétiteurs mosellans aussi modeste soient-ils pour leur participation à nos Championnats et quand je dis cela j'y associe bien sûr tous ceux qui les forment et les encouragent à devenir compétiteurs.

Cette saison, l'organisateur des interdépartementaux 10M est le CODEP des Vosges.

Et pour terminer, je remercie tous les membres du Comité du CODEP TIR 57 qui donnent toujours le meilleur d'eux même. Nous pouvons les applaudir car ils le méritent.

MERCI



Rapport Sportif du Comité Départemental de la Moselle pour la saison sportive 2024/2025

Nous avons en Moselle 34 sociétés et clubs qui adhèrent au Comité Départemental de Tir de la Moselle.

La participation des mosellans aux compétitions sont les suivantes :

Championnat	Départementaux	Régionaux	France	TOTAL
10m	368	293		598
Ecole de tir	118	109		255
Armes Anciennes	105	115		303
TAR	249	208		448
RIMFIRE	25	26		29
BENCH				8
SILHOUETTE	15	12		15
25-50 m	255	239		612
ISR/300 m	6	7		11
TOTAL	1141	1 009	362	2279

Saison précédente (2024-2025)

- aux championnats départementaux : 1 013 tirs
- aux championnats régionaux : 904 tirs
- aux championnats de France : 332 tirs

Soit un total de 2 279 tirs

Les médailles obtenues par les mosellans (saison 2024/2025) :

	Or	Argent	Bronze	Total
Championnats Régionaux :	92	63	54	209
Championnats de France individuel	14	9	12	35
	<u>106</u>	<u>72</u>	<u>66</u>	<u>244</u>

Soit un total de médailles 244

Je tenais à remercier l'ensemble des présidents de clubs de Moselle qui ont une politique de club orienté sur la compétition. En effet grâce à vous et aux efforts que vos clubs font pour développer la compétition et aider les tireurs, la Moselle rayonne aussi bien sur le plan régional, national et même international.
Encore merci à tous.

A la suite l'ensemble les médaillés individuels et par équipes au France

Championnat de France 10m

INDIVIDUEL :

CARABINE 10m S1 :

1er et champion de France : KRYZS Lucas ST NITTING

CARABINE 10 m D2 :

1ere : JENAL olga SET BITCHE

PISTOLET :

3ème : WEY ANTHONY SET BITCHE

Carabine mixte Adulte :

2ème après finale SET BITCHE

Championnat de France Ecole de TIRS

Pistolet 3/7 EDT :

1ère et championne de France : DUFRESNE MINA A T P N THIONVILLE

Pistolet Vitesse EDT :

3ème DUFRESNE MINA A T P N THIONVILLE

Championnat de France ARMES ANCIENNES

VETTERLI Réplique:

2ème DUCELLIER MATHIEU ST NITTING

3ème MEYER Jonathan ST PETITE ROSSELLE

PENNSYLVANIA REPLIQUE :

1ère et championne de France : MOELO MAEVA ST NITTING

LAMARMORA ORIGINE :

3ème : MEYER Jonathan ST PETITE ROSSELLE

WHITWORTH REPLIQUE :

1er et champion de France : MEYER Jonathan ST PETITE ROSSELLE

WALKYRIE REPLIQUE :

2ème : MOELO MAEVA ST NITTING

TANEGASHIMA REPLIQUE :

3ème : DUCELLIER MATHIEU ST NITTING

KUCHENREUTER ORIGINE :

2ème : SIMON FREDERIC STS DIEUZE

Championnat de France BENCH REST

CARABINE LOURDE 100 m :

<i>1er et champion de France :</i>	LANG GERARD	ATUS FORBACH
<u>CARABINE LOURDE 200 m :</u>		
2ème :	LANG GERARD	ATUS FORBACH
<u>GRAND AGGREGAT CARABINE LOURDE :</u>		
2ème :	LANG GERARD	ATUS FORBACH
<u>CARABINE LEGERE 100 m :</u>		
3ème :	LANG GERARD	ATUS FORBACH
<u>CARABINE LEGERE 200 m :</u>		
3ème :	LANG GERARD	ATUS FORBACH
<u>GRAND AGGREGAT CARABINE LEGERE :</u>		
2ème :	LANG GERARD	ATUS FORBACH
<u>TWO GUNS :</u>		
1er et champion de France :	LANG GERARD	ATUS FORBACH
<u>HUNTER 100 m :</u>		
1er et champion de France :	BEAUMONT ALAIN	STEL
<u>HUNTER 200 m :</u>		
1er et champion de France :	BEAUMONT ALAIN	STEL
<u>HUNTER COMBINE :</u>		
1er et champion de France :	BEAUMONT ALAIN	STEL
<u>TWO GUNS :</u>		
2ème :	SCHOENDORFF PASCAL	STEL

Championnat de France 25 / 50 m

<u>CARABINE 3 x 20 S1 :</u>		
2ème :	KRYS LUCAS	ST NITTING
<u>CARABINE 3 x 20 D1 :</u>		
3ème :	BORDET JADE	SET BITCHE
<u>CARABINE 3 x 20 MG :</u>		
3ème :	BELLAMY TIMEO	USTV
<u>Pistolet 50m :</u>		
3ème :	WEY ANTHONY	SET BITCHE
<u>HP - F10 Pistolet Standard 25m (SH1) Seniors 1:</u>		
3ème :	RADICELLI BENOIT	ST PETITE ROSSELLE
<u>HP - F12 Car. 50m 3x20 Pot. (SH2) Seniors 1:</u>		
1er et champion de France :	RIGHETTI CLEMENT	LIGNE DE MIRE

Championnat de SILHOUETTES METALLIQUES

<u>Carabine gros calibre Légère :</u>		
1er et champion de France :	WELTER Martin	STEL

Carabine gros calibre Lourde :

1er et champion de France :

WELTER Martin

STEL

Combiné Carabine gros calibre:

1er et champion de France :

WELTER Martin

STEL

Pistolet petit calibre debout :

2 ème :

WELTER Nicolas

STEL

Combiné Carabine petit calibre :

3 ème :

WELTER Martin

STEL